2025

cda

COMITÉ
DE DÉVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE
DE L'ILE D'YEU

# Rapport d'activité du CDA

EXERCICE DU 01/01 AU 31/12/2025

COMITE DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE (CDA) DE L'ILE D'YEU

# 1. Sommaire

1.Sommaire ..... 2
2.Vie associative du CDA – fonctionnement de l'association ..... 3
2.1. Les adhésions ..... 3
2.2. Le Conseil d'Administration ..... 3
3.Rapport d'activité ..... 4
3.1. Communication : supports et outils ..... 4
3.2. Foncier, urbanisme ..... 5
3.3. Au f'île de l'eau ..... 6
3.4. PAT ..... 7
3.5. RAIA ..... 8
3.6. Installations ..... 8
3.7. Autres sujets agricoles divers ..... 8
3.8. Réseaux et partenaires ..... 10
3.9. Dépenses agricoles réalisées dans le budget municipal ..... 10
4.Coordination / animation ..... 10
4.1. Projection de l'activité du chargé de mission ..... 10
4.2. Coprésidence ..... 10
4.3. Contexte des élections municipales en mars 2026 ..... 11
5.Convention triennale CDA – Commune 2024-26 ..... 11
5.1. Etat des lieux ..... 11
6.Travailler en réseau ..... 12

# 2. Vie associative du CDA – fonctionnement de l'association

## 2.1. Les adhésions

Pour cette quatrième année d'existence en tant qu'association, les 38 adhésions (contre 32 en 2024) au sein du CDA sont réparties de la manière suivante :

| **Collèges** | **Collège 1 Personnes morales** | **Collège 2 Agriculteurs** | **Collège 3 Autres personnes physiques** |
|---|---|---|---|
| Nombre d'adhérents | 5 | 9 | 24 |

## 2.2. Le Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale du CDA du 28 janvier 2025 a nommé les membres du Conseil d'Administration. Le CA s'est réuni quatre fois en 2025. 2025 a lancé la coprésidence, avec une alternance de réunions de bureau ou de coprésidence régulièrement (tous les 15 jours ou tous les mois, en dehors des CA).

**Liste des membres du CA**

| **COLLÈGE 1** | | | |
|---|---|---|---|
| **Structure** | **Représentée par** | **Fonction au sein du CDA** | **Membre du bureau** |
| Mairie de l'Ile d'Yeu | Emmanuel MAILLARD | Vice-Président | Oui |
| | Michel CHARUAU | Administrateur | Oui |
| Collectif Des paysans et des gens | Georges BIRAULT | Co-Président | Oui |
| | Benjamin BONNEAU | Administrateur | Non |
| Yeu Demain | François NINEY (remplacé par Alain Feffer) | Administrateur | Non |
| SCCI Terres Islaises | Renan Pointeau | Administrateur | Non |

| **COLLÈGE 2** | | | |
|---|---|---|---|
| **Structure** | **Représentée par** | **Fonction au sein du CDA** | **Membre du bureau** |
| EARL du Moulin | Philippe Cantin | Administrateur | Non |
| EARL La Bergerie | Julien Sage | Administrateur | Non |
| La Ferme d'Emilie | Emilie Sage | Administratrice | Non |
| Les Pieds sur terre | Eliot Roussely | Trésorier | Oui |

| COLLÈGE 3 | | |
|---|---|---|
| **NOM Prénom** | **Fonction au sein du CDA** | **Membre du bureau** |
| TUBIANA PEYROT Maïa | Co-Présidente | Oui |
| GABORIT Benoit | Co-Président | Oui |
| MALLET Martin | Administrateur | Non |
| GASNIER Christopher | Administrateur | Non |

# 3. Rapport d'activité

## 3.1. Communication : supports et outils

| Actions de communication | Modalités | Publics touchés |
|---|---|---|
| Réseaux sociaux : publications occasionnelles | Réseaux sociaux | Tous publics |
| Neptune FM : émission de présentation des rencontres agricoles du RAIA | Radio | Tous publics |
| Vente en direct et à l'office du tourisme du *Carnet de voyage*, écrit et illustré par Cristi Cohen, | Livres | Habitants de l'île et visiteurs |
| Participation aux fêtes agricoles locales : Fête de la bio | Fête | Habitants de l'île et visiteurs |
| Participation à la fête de la science avec présentation du projet *Au f'île de l'eau* | Fête | Habitants de l'île et visiteurs |
| Visite auprès du public scolaire :<br>- Classe du lycée Nature de la Roche | Visite | Public scolaire |
| Stand sur le marché | Stand | Habitants de l'île et visiteurs |
| Accueil des rencontres agricoles inter-îles avec le RAIA les 24 et 25 novembre | Séminaire | Membres du RAIA et du CDA |

Depuis 5 ans d'existence du CDA en tant qu'association, la communication a évolué. Désormais, l'enjeu est moins de faire connaitre l'association et ses objectifs, mais plutôt de faire adhérer aux objectifs. Cela suppose une communication plus ciblée, liée à la feuille de route, et possible au regard des moyens existants.

### 3.2. Foncier, urbanisme

L'action foncière en 2025 a compris :

- **Le suivi de la recherche de biens sans maître (lot 4) :**

Sur la base d'un repérage effectué au cours des années précédentes, 80 parcelles agricoles potentiellement sans maître (pas de propriétaire identifié, date de naissance ancienne, etc.) ont été répertoriées et inscrites dans la recherche conduite avec l'appui de l'organisme Vendée Expansion.

Après une première recherche, 13 propriétaires ont été retrouvés et 67 parcelles vont pouvoir être intégrées dans l'arrêté de la mairie, début 2026. Suivant la procédure (délai de publicité, délibération, etc.), les parcelles pourraient être incorporées dans le domaine privé de la commune au cours du dernier trimestre 2026.

- **Préemption / acquisition**

Une demande de préemption a été faite en 2025, concernant la parcelle BD 237, 1064m², ZN, en révision de prix, car la vente était à un privé pour 5€/m².

Deux parcelles ont été achetées par la mairie (délibération en janvier 2025) suite au travail de prospection foncière conduit avec la SAFER en 2024. Parcelles BV 90 (858 m²) et 91 (596 m²), à 1,20€/m².

- **Echange foncier Département – Mairie**

Une participation du CDA au travail d'identification des parcelles à répartir entre zone agricole et naturelle entre le Département et la mairie a eu lieu. Normalement, les bases de l'échange sont maintenant établies, la validation est du ressort politique.

- **Projet de bail emphytéotique Mairie – SCCI**

Considérant l'impossibilité juridique de prise de parts sociales de la collectivité dans la SCCI, l'idée d'un bail emphytéotique pour confier la gestion des parcelles agricoles à la SCCI a été avancée début 2025. Le principe : donner des garanties aux agriculteurs locataires sur la destination agricole des biens loués au-delà de la durée du mandat.

L'ensemble des parcelles représente près de 10 ha, principalement éparpillé en zone agricole et naturelle. Quelques parcelles font déjà l'objet d'un bail rural classique entre l'agriculteur et la collectivité.

La mairie a validé le principe de travailler sur les modalités d'un bail emphytéotique. Il reste du travail sur les modalités du bail, et sur la confirmation de l'opportunité réelle de ce montage. A ce stade, la réflexion doit être approfondie.

- **Modification simplifiée du PLU**

La mairie a réalisé une modification simplifiée du PLU en 2025. Sur la base des recommandations du CDA, une demande d'intégration de deux zones Ac a été faite (dans les zones du Grison et des Perdrettes, pour permettre le développement de deux projets en cours d'installation).

Fin août, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) a conditionné l'accord pour les deux zones Ac à la réalisation d'une étude d'impact environnementale justifiant de l'impact limité des changements de zonage sur la biodiversité locale, les paysages, l'environnement.

Compte tenu du coût (a priori entre 15 000 et 30 000€ selon les modalités retenues) et de la durée d'une étude de ce type (environ 18 mois minimum), son organisation doit être bien réfléchie. Deux options ont été discutées :

1) Faire l'étude rapidement, sur les deux périmètres Ac retenus dans la 1ère demande de modification simplifiée

2) Faire l'étude sur un périmètre plus large, réfléchi en lien avec la révision de PLU, en intégrant de nouvelles zones (naturelles par exemple, sur la base d'un diagnostic agricole préalable montrant l'intérêt agronomique de ces parcelles), et en lien avec la révision du PLU. Cette étude est ensuite annexée au PLU.

L'option 2 est privilégiée.

### 3.3. Au f'île de l'eau

- **Travaux de curage**

Cette année, sur la suggestion d'agriculteurs, vu les besoins exprimés moins importants et vu les moyens financiers disponibles plus faibles, le choix a été de louer une minipelle mise à disposition des agriculteurs ayant des chantiers de curage. Travaux réalisés par eux-mêmes.

Une minipelle a été louée 15 jours (3*5 jours pour 3 chantiers différents) en septembre.

- **Partage d'expérience**

A l'occasion de la demande du RAIA de faire un retour d'expérience de ce projet dans les îles membres du réseau intéressées, des supports de communication autour d'*Au f'île de l'eau* ont été produits, et les visites auront lieu en 2026. Cela constituera des supports de synthèse à diffuser localement.

- **Etude Nantes Université**

Depuis 2024 était engagée une étude avec Nantes Université. Celle-ci comportait plusieurs volets : la caractérisation des usages historiques des parcelles agricoles des bassins versants (BV) de la Gorelle et du marais salé par le recueil de témoignages et l'analyse de photographies aériennes ; l'analyse des réseaux hydrographiques de cette zone par des observations de terrain et complétées par l'analyse cartographique ; et l'analyse de pollution par méthode XRF sur un échantillonnage ciblés sur les parcellaires cultivés et certains parcellaires en friche mais d'intérêt pour le développement agricole.

L'étude a été terminée à l'automne 2025 après la campagne de relevés pour les analyses de pollution en juillet.

### 3.4. PAT

Le PAT qui prenait fin début 2026 a été renouvelé à l'automne 2025 pour 5 ans. La mairie s'engage à appuyer ce PAT pour une durée de 5 ans. Il faut justifier 1 ETP pendant cette durée, dédié à l'animation et à la mise en place des actions.

Le plan d'actions s'est renouvelé, avec 4 axes :

- Axe 1) Action foncière : soutien et pérennisation des activités agricoles :
- Axe 2) Appui à la production locale :
- Axe 3) Favoriser un système alimentaire durable, équilibré, social et solidaire :
- Axe 4) Sensibiliser aux enjeux de la transition agroécologique :

Une subvention de 81 078€ a été obtenue sur 3 ans (fin 2025-fin 2027). Elle comprend du temps de travail. Cela va permettre le recrutement d'un chargé d'études et d'animation territoriale en 2026 pour un CDD de 6 mois, co-porté avec l'association l'AMIRALE de Joinville. Le chargé d'études travaillera pour 0,5 ETP sur 6 mois pour le CDA, et aura la charge du lancement du PAT, en particulier les aspects liés à l'alimentation.

### 3.5. RAIA

Les 24 et 25, les rencontres inter-îles du RAIA ont eu lieu à l'Ile d'Yeu. Deux jours d'échanges, de visites, de présentations sur des sujets divers, avec en perspective la question des PAT dans les îles.

### 3.6. Installations

Deux nouveaux projets sont en cours d'expérimentation. L'un en production et transformation de chanvre CBD, l'autre en culture d'osier pour transformation en vannerie. Leur installation est accompagnée par le CDA. Ils ont la particularité de nécessiter peu de surface.

Une première saison de culture de chanvre a eu lieu en 2025. Le projet de vannerie a démarré avec un approvisionnement extérieur. Les pistes pour trouver la ou les bonnes parcelles pour implanter les cultures sont à l'étude.

### 3.7. Autres sujets agricoles divers

- **Prestation de Jacques Alvernhe pour l'accompagnement à l'abattoir d'élevage**

Après une venue en septembre 2024 et un premier diagnostic sur les possibilités locales d'abattoir d'élevage, Jacques Alvernhe est revenu au printemps 2025. Sa mission pour l'Ile d'Yeu est désormais terminée.

Le résultat : un dossier d'agrément sanitaire a été déposé par la Ferme d'Emilie fin 2025. Il est en cours d'étude par la Direction Départementale de la Protection des Personnes (DDPP). Réponse attendue avant le 6 mars. L'ouverture d'un abattoir d'élevage à la Ferme d'Emilie pourrait avoir lieu au printemps 2027, si toutes les conditions sont réunies d'ici là.

- **Arrêt de l'activité de la Ferme du Coq à l'Ane**

Un travail en lien avec la ferme a été conduit depuis 2 ans, d'abord dans la perspective d'un aménagement du siège d'exploitation. Suite à l'arrêt de l'activité, le projet porte sur le rachat par la mairie du hangar et de la parcelle sur laquelle il est implanté. Ceci dans la logique d'en sécuriser la destination agricole, avant d'organiser sa mise à disposition à un autre projet agricole sous forme de location (comme les exemples de Arz et Ouessant).

- **Arrêt de l'activité des Pieds sur Terre**

La ferme en maraîchage diversifié Les Pieds sur Terre s'arrête, 5 ans après le début de la production. Un arrêt motivé par plusieurs facteurs, parmi lesquels le délai supplémentaire requis suite à la décision de la MRAE pour valider le passage de la zone en Ac, et permettre ainsi la construction d'un hangar agricole et d'équipements adéquats (serres, etc.). En l'absence d'autorisation de construction et ce pour une durée indéterminée, le plan de développement de la ferme se heurtait à un obstacle trop important pour continuer dans de bonnes conditions.

Un travail est en cours avec la mairie pour ne pas perdre le travail déjà fourni et la surface défrichée et travaillée pendant 5 ans. Cela consistera en un entretien des surfaces par un semis pérenne d'engrais vert et un broyage annuel. La serre de 400 m² a été vendue à la mairie.

Ce site, dans les conditions actuelles, ne permet pas l'installation d'un projet dans les dispositions adéquates. Cela est conditionné à la constructibilité de la zone. Les efforts doivent maintenant viser à obtenir cette constructibilité, puis à orienter des porteurs de projets sur les terrains ouverts.

- **Evolutions pour l'activité des P'tites beurtounes**

Suite à l'évolution de l'activité de la ferme du laitier à l'allaitant, les premières ventes de viande de bovins ont eu lieu en 2025. Cela a été permis entre autres par l'installation d'un parc de contention sur une parcelle de la zone N, en ENS, propriété du Département.

Le transfert de l'ancienne fromagerie du pôle économique vers la parcelle privée de Ker Mercier est en cours d'étude, en lien entre la ferme et le CDA.

- **Réutilisation des matériaux de la Gravaire – économie circulaire**

Comme depuis 3 ans, la mairie a organisé la livraison de matières de la Gravaire aux exploitants intéressés. 4 sites étaient à livrer à l'automne 2025. Deux l'ont été, un est en attente (livraison 1er semestre 2026 pour des raisons d'accessibilité et de disponibilité de terre végétale), l'autre n'a pas pu être livré faute d'accessibilité sur le terrain.

5 parcelles agricoles communales, dans le secteur des Perdrettes, et du Fief du bois/La Pulante ont été défrichées. L'objet de ce défrichage est de permettre la reproduction de l'expérimentation qui a eu lieu sur un premier terrain agricole privé (AD 206) pour la constitution d'un sol à partir d'un mélange de terre fine, terre végétale, de broyat et de compost de la Gravaire. La surface cumulée de ces 5 parcelles représente près de 11 800 m². De plus, l'idée est de réutiliser localement la terre fine de la Gravaire plutôt que de l'expédier sur le continent.

### 3.8. Réseaux et partenaires

En 2025, le CDA a maintenu ses liens avec ses partenaires, voire s'est ouvert à de nouveaux partenariat :

| Partenaires | Type d'activité |
|---|---|
| SAFER Pays-de-la-Loire (PDL) | Foncier agricole |
| Terre de Liens PDL | Foncier et développement agricole |
| Chambre d'agriculture PDL | Développement agricole |
| GAB 85 | Développement de l'agriculture bio |
| Département de Vendée | Gestion des espaces naturels protégés |
| GAL Nord-Ouest Vendée | Accompagnement projets ruraux |
| DRAAF PDL | Accompagnement / financement des PAT |
| RAIA | Réseau agricole inter-îles |
| IFAC | Réseau national des initiatives foncières agricoles collectives et citoyennes |

### 3.9. Dépenses agricoles réalisées dans le budget municipal

| Nature dépenses | Montant (€) |
|---|---|
| Défrichage parcelles agricoles communales (5 parcelles pour 11 800 m²) | 12 435,80€ |
| Achat de parcelles agricoles (BV 90 et 91) | 1 744,80€ |

## 4. Coordination / animation

### 4.1. Projection de l'activité du chargé de mission

En 2025, le poste de chargé de mission a constitué 1 ETP sur 9 mois d'activité (3 mois d'absence en mars, avril, mai).

A noter, le renouvellement du PAT et l'inscription de nouvelles actions sur le sujet de l'alimentation vont amener un recrutement en 2026, co-porté avec l'association de l'Amirale de Joinville. Les 3 mois d'arrêt d'activité en 2025 (et des charges économisées) cumulés à l'obtention d'une subvention de la DRAAF pour l'animation du PAT pour la période 2026-2028 permettent ce recrutement.

### 4.2. Coprésidence

La coprésidence instaurée fin 2024 et mise en œuvre début 2025 a permis une évolution positive dans la gouvernance. Le partage des tâches entre coprésident.es se fait en début d'année, sur la base de la feuille de route établie collégialement. Cette dynamique de partage

permet une meilleure circulation de l'information, une meilleure vigilance sur les sujets en cours, les alertes à avoir, etc. Et elle permet également une mutualisation des compétences des membres sur des tâches variées. Tout cela repose sur la dynamique bénévole importante au sein du bureau et de la coprésidence.

Cette logique de coprésidence vise aussi l'objectif d'une participation tournante dans les instances de gouvernance de l'association, afin de ne pas dépendre d'un noyau de personnes et/ou de ne pas faire reposer trop de charges à une seule personne. Cette participation tournante appelle un renouvellement régulier des postes. Cette attention est à avoir pour les prochaines années, si l'association souhaite maintenir la logique de participation citoyenne qui l'anime depuis sa création.

### 4.3. Contexte des élections municipales en mars 2026

La coprésidence a permis un regain de participation citoyenne dans la gouvernance du CDA. De plus, le contexte particulier (accueil des rencontres agricoles inter-îles du RAIA en novembre 2025, élections municipales en mars 2026) a permis de mobiliser au sein du CDA pour discuter collectivement, en décembre, de la prochaine feuille de route.

Un atelier participatif, à l'attention des adhérents, a eu lieu le 18 décembre. Les orientations de la feuille de route ont été discutées.

Le 9 février 2026, les listes des candidats seront connues. Une fois toutes les listes officiellement déclarées, le CDA demandera à les rencontrer pour expliquer la démarche de l'association, sa feuille de route, ses actualités et dossiers en cours, son lien étroit avec la mairie et les perspectives à suivre ensemble. Ces rencontres seront sollicitées pour le mois de février.

## 5. Convention triennale CDA – Commune 2024-26

### 5.1. Etat des lieux

La convention 2024-2026 en est à sa deuxième année. 2026 sera la dernière, avant discussion pour son renouvellement (modalités, financement, etc.). Un bilan des 3 ans devra être fait fin 2026. A noter, le renouvellement du PAT obtenu fin 2025 est conditionné au portage d'1 ETP sur les missions d'animation du PAT pendant 5 ans. La commune s'est engagée à soutenir l'animation du PAT pendant cette durée (délibération le 16/12/2025, pour la période 2026-2031).

## 6. Travailler en réseau

- Des partenaires techniques et financiers impliqués

Comme les années précédentes, le CDA a pu compter sur des partenariats variés.

Les partenaires financiers : la Commune de l'Ile d'Yeu, la DRAAF Pays-de-la-Loire.

Et les partenaires techniques : le Département de Vendée, le RAIA, Terre de Liens Pays-de-la-Loire, l'Université de Nantes, la Chambre d'Agriculture, Solidarité Paysans Vendée, l'Amirale de Joinville.

**Les partenaires techniques**

**Les partenaires financiers**